



LA LIBRE PENSÉE DIEPPOISE

FONDEE EN 1892

« Ni dieu, ni maître, à bas la calotte et vive la Sociale »

Bulletin du Groupe Jean Puech Janvier 2007 N° 9

Editorial

La laïcité bafouée !

Le 9 décembre dernier se sont tenus à Paris, à la Bourse du Travail, les États Généraux de la Laïcité à l'initiative de la Fédération Nationale de la Libre Pensée. Durant toute l'année 2006, les fédérations départementales ont dressé les inventaires des atteintes à la laïcité institutionnelle, des multiples financements des Églises, malgré la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 dont nous avons fêté le centenaire en décembre 2005.

Ce sont près de 10 milliards de fonds publics qui sont ainsi détournés chaque année au profit essentiellement de l'Église catholique ! L'État verse 8,2 milliards d'euros, les communes 530 millions, les départements et régions 499 millions, soit 9,2 milliards pour financer l'enseignement catholique, l'équivalent de 200000 postes volés à l'Éducation Nationale ! Les statuts cléricaux d'Alsace-Moselle et des TOM représentent une dépense de plus de 72 millions d'euros. Les subventions déguisées, les avantages fiscaux sont légion. Il est temps de réaffirmer pour la défense de la laïcité : Fonds publics à la seule École publique ! A quelques mois des échéances électorales, les Libres Penseurs solliciteront les candidats pour leur demander d'abroger toutes les lois anti-laïques.

Le secrétaire Olivier Poulet



Monument aux morts de Blangy sur Bresle et plaque du soldat André Lecroq, fusillé pour l'exemple en 1915

Hommage à Jean Puech le 14 janvier à 11h30 devant le monument des Libres Penseurs Cimetière de Neuville-lès-Dieppe rue des Martyrs de la Résistance

Commandez le dernier numéro de l'Idée Libre sur « Espagne – Portugal 5 euros

Abonnez-vous à La Raison
Mensuel de la Libre Pensée



SOMMAIRE

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18

Interview de Bruno Garraud Historien . A propos du soldat Lecroq fusillé pour l'exemple p 2-3-4

-Rassemblement Jean Puech Dimanche 14 janvier à 11h30 p 4

Pour nous contacter : librepenseedieppeoise@wanadoo.fr Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/libre-pensee-dieppe/>
Olivier Poulet 3 rue du Gal de Gaulle 76370 Neuville-lès-Dieppe

Pour la réhabilitation de tous les soldats fusillés pour l'exemple en 1914-1918

Dans le cadre de la campagne nationale pour la réhabilitation des soldats fusillés pour l'exemple pendant la guerre 14-18, la Libre Pensée Dieppoise a rencontré au Tréport le 22 novembre 2006 le docteur Bruno Garraud, passionné d'histoire locale, auteur de plusieurs ouvrages. L'historien s'est notamment penché sur le cas du soldat Lecroq, fusillé pour l'exemple le 18 mai 1915.

Comment avez-vous décidé de faire des recherches sur le soldat Lecroq ?

C'est un peu le fruit du hasard. J'habite Blangy sur Bresle. Lors d'une conversation avec Mme Cléré, ancien maire de Blangy, celle-ci m'a dit qu'il y avait eu un soldat originaire de Blangy qui avait été fusillé lors de la Première Guerre mondiale. Je me suis documenté notamment à partir de deux ouvrages : celui du Général Bach sur les fusillés de 1914 - 1915 et celui d'Offenstadt " Les fusillés de la Grande Guerre ". Ce dernier parlait d'un certain Lecroq du 39 ème RI, fusillé en 1915. A la Mairie de Blangy j'ai trouvé l'acte de décès d'un André-Albert Lecroq, mort à Vrigny sous l'uniforme le 18 mai 1915. Deux médecins étaient témoins.

A partir de là, il n'était pas trop difficile d'imaginer ce qui s'était passé.

-Le soldat Lecroq a-t-il des descendants aujourd'hui ?

Lecroq a eu un fils qui est mort en région parisienne Sa femme était encore en Seine Maritime dans les années 20-30 Je n'ai pas eu le temps de faire des recherches dans la commune où est mort son fils.

-Sa veuve a vécu dans la misère ?

Comme toutes les veuves de fusillés pour l'exemple, oui. Pas de pension. Pourtant à Blangy, d'après les anciens qui l'ont connue, elle n'était pas stigmatisée, plutôt plainte.

-Existe-t-il une photo du soldat Lecroq ?

Non, malheureusement.

-Y a-t-il eu des tentatives de réhabilitation comme cela a pu se faire, bien que très rarement ?

Les demandes de réhabilitation émanaient souvent des familles, comme la famille Maupas dans la Manche. Mais Lecroq, né près de Fécamp,

et a affirmé que Lecroq ne semblait pas dans son état normal. " *Il ne méritait pas la mort* ".

Le Général Bach m'a transmis les comptes rendus du Conseil de Guerre : une page A4.

Le 39 ème régiment était au lieu dit " Le bois de la Mine " au Sud de l'Aisne, non loin de Craonne (Sud-Est). Ils ont subi 36 heures de pilonnage. Lecroq a laissé son fusil et s'est replié 800 m en arrière vers son poste de commandement. Il était atteint du fameux " choc traumatique ". Le commandant de Lignières lui a intimé l'ordre de retourner à son poste, ce qu'il a fait. Mais un rapport a dû être fait et le Général Tassin a demandé sa comparution en Conseil de Guerre. Les faits ont eu lieu le 11 mai 1915. Le 18, il passait en Conseil de Guerre et a été exécuté le jour même à Vrigny dans la Marne près de Reims.

En fait cette exécution a probablement été demandée par l'Etat Major pour faire un exemple. L'Etat-Major savait que le 39 ème devait partir vers Arras pour la fameuse attaque de Neuville-St Vaast. Il fallait montrer ce qui risquait d'arriver si on faiblissait. Lecroq en a fait les frais.



*Monument de Gentioux dans la Creuse
« Maudite soit la guerre ! »*

était de l'Assistance Publique. Les verreries de la Bresle étaient très friandes de ce genre de main d'œuvre. Il a travaillé dans au moins 3 verreries : au Tréport, à St Ricquier en rivièrè et à Blangy.

Il y a bien eu une demande de réhabilitation à l'initiative de la LDH en 1921. Le tribunal de Caen a été estimé qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux, donc pas de réhabilitation. Je pourrai vous fournir la photocopie du jugement. Un de ses camarades soldat a témoigné. Il se trouvait à moins de 20 m de Lecroq



Dans les notes du Conseil de Guerre on peut lire les témoignages suivants :

Son lieutenant a affirmé que c'était un bon soldat qui s'était distingué lors d'une bataille en 14, que Lecroq était traumatisé. " *Plusieurs hommes de ma compagnie n'avaient toujours pas retrouvé l'usage de la parole plusieurs jours après le pilonnage* ". Pour sa part le commandant de Lignièrès a dit que « *Lecroq ne méritait que 30 jours de prison* » .

-L'inscription sur la plaque (Mort par fait de guerre 18 mai 1915) est-elle conforme à ce vos souhaits ? Est-ce un compromis ?

Oui et non C'est un peu un compromis. Marquer " fusillé pour l'exemple à Vrigny " aurait été faire un distinguo. Rien n'est précisé pour les autres morts. J'aurais été évidemment favorable à une telle inscription.

-Y a-t-il eu des réactions hostiles ?

C'est du côté administratif que cela a été plus difficile. Le Ministre des Anciens Combattants m'a répondu que l'inscription n'était pas possible car Lecroq n'était pas " mort pour la France ".

Au Tréport, il y a 5 soldats qui sont non morts pour la France, mais pas fusillés pour l'exemple par ailleurs. Deux d'entre eux figurent pourtant sur le monument. En 1921 le père de Justinien Brémard demande l'inscription pour son fils. Celui-ci a été 2 fois déserteur, condamné plusieurs fois dont une fois à 7 ans de travaux forcés. Il s'est ensuite engagé dans les Bats d'AF et il est mort au combat dans la Marne le 2 novembre

1917. Le Ministère de la Guerre a répondu que " bien que non mort pour la France, l'inscription était possible ".

Un autre, Eugène Bloquet est mort du tétanos dans une ambulance militaire en 1917. Vraisemblablement une automutilation.

-Est-ce que la presse locale a relayé votre initiative ? J'ai lu un article sur Internet et un dans les Informations Dieppoises.

Oui, j'écris des rubriques historiques pour le Courrier Picard. Un article est paru le 18 mai il y a 3 ans. L'In-



Tombe des quatre caporaux de Souain « fusillés pour l'exemple » à Sartilly dans la Manche

formateur a également publié quelque chose. Un article est paru également dans « L'Eclaireur du Vimeu » L'Humanité a rendu compte également de l'histoire du soldat Lecroq.

-Etes-vous intervenu le 11 novembre pour l'inauguration de la plaque ?

Pas devant le monument, pas de sonorisation. Mais ce jour-là j'ai raconté l'histoire du soldat Lecroq. Il y avait beaucoup de monde. J'ai retracé l'événement et j'ai lu un extrait du livre de Dorgelès " Les Croix de bois ". Il y décrit une exécution d'un soldat. Or il s'agit du soldat Lecroq. Les noms et lieux ont été changés mais je sais que Dorgelès, qui était du 39 ème régiment mais absent ce jour-là, s'était renseigné auprès de soldats de son régiment.

-Que pensez-vous de l'initiative de la Libre Pensée sur la demande de réhabilitation ?

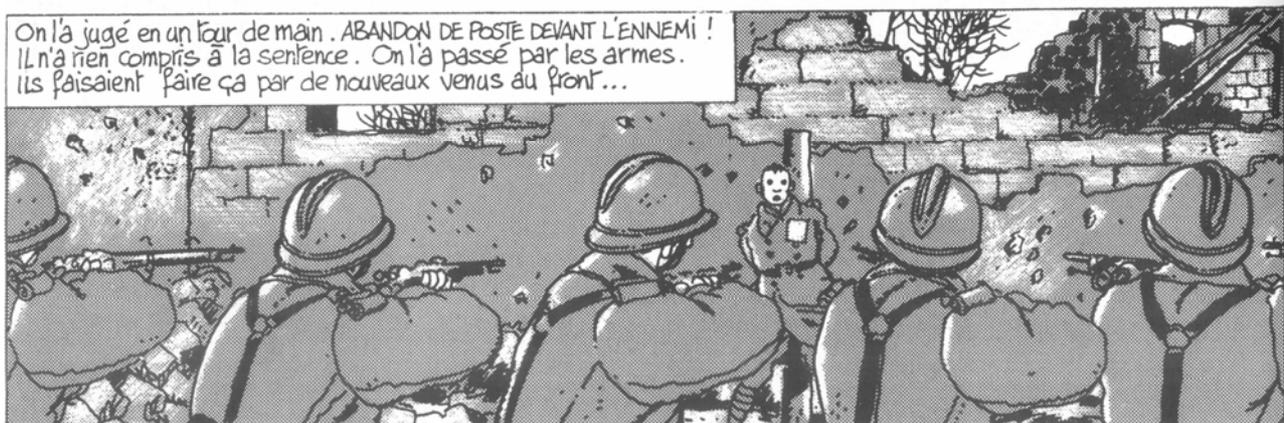
J'y suis favorable. Du coup cela toucherait tous les fusillés sans faire de catégories. En Angleterre ils s'apprêtent à les réhabiliter tous après avoir longtemps tout refusé ! L'Australie a toujours refusé de condamner à mort ses soldats quel que soit le motif.

J'espère bientôt publier un livre, un roman dans lequel l'histoire du soldat Lecroq apparaîtra et qui devrait s'intituler « En verre et contre tous ».

Je me permets de vous présenter l'annuaire de la Fédération Nationale des Monuments et le dernier numéro de La Raison sur les " fusillés pour l'exemple ".

Je vous invite à la manifestation " Jean Puech le 14 janvier prochain. Interview Olivier Poullet

Ci-dessous, illustration de Tardi extraite de l'album « C'était la guerre les tranchées ».



EXTRAIT DU PROCHAIN ROMAN DE BRUNO GARRAUD SUR 14-18

« N'ayant pas voulu se décharger de l'affreuse tâche sur son subordonné, le capitaine Andrieu stationnait, le sabre à la main, blême. Les huit du peloton, livides, attendaient l'arme au pied, saisis de frissons dans lesquels le froid était étranger. Un sergent vérifiait une à une les chambres d'approvisionnement des fusils en même temps qu'il répétait à chacun les consignes :

-Visez au cœur. Courage.

Derrière, disposé en U, le régiment assistait au spectacle sensé stimuler son énergie mais qui d'avance lui glaçait le sang. Le condamné avançait lentement, soutenu par les deux gendarmes.

Beaucoup virent pour la première fois des gendarmes pleurer ce jour-là. Derrière, l'aumônier psalmodiait une prière à voix basse. Maintenant, le bandeau sur les yeux et attaché au poteau, Lecroq balbutiait :

-Mon enfant, mon pauvre enfant.

Le capitaine enchaîna les commandements. Son sabre, désormais en l'air, suspendit un instant sa courbe, prolongeant pour un instant encore la vie du condamné.

-En joue !

Dans les rangs, beaucoup baissèrent les yeux pour ne pas voir.

-Feu !

Dans la salle de classe de l'école, Jules ne perçut qu'une détonation. André Lecroq était mort. Le capitaine s'avança vers le supplicié qui était tombé à genoux, le buste incliné vers l'avant, les mains toujours liées au poteau. Il dégaina son pistolet et tira le coup de grâce au-dessus de l'oreille. Les deux médecins majors s'avancèrent et constatèrent le décès. Sur un signe, la musique se mit à jouer tandis que le régiment, compagnie par compagnie, s'ébranlait pour défiler devant le fusillé dont la capote bleue s'auréolait de tâches brunes. »



Illustration de Tardi extraite de l'album « C'était la guerre des tranchées »



Hommage à Jean Puech
Dimanche 14 janvier
à 11h30
Devant le monument des
Libres Penseurs.
Cimetière de Neuville-lès-
Dieppe
Rue des Martyrs de la
Résistance.